

DÉLIBÉRATION n° CA-26-11-2021-17 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 26 novembre 2021

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTÉ

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sont accordées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Aides pécuniaires – Bourses – Mobilités

Les enveloppes budgétaires sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 3 : Dons

Les dons sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

Article 4 : Tarifs colloques et dérogation hébergement

Les tarifs d'inscription à des colloques sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

Article 6 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 26 novembre 2021
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

UNIVERSITÉ DE POITIERS

06 DEC 2021

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, à l'Académie de Poitiers, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 26 novembre 2021

➤ SUBVENTIONS

- U10 : ENSIP
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie
- U41 : FSDIE - Pôle Vie de Campus
- U41 : Service culture - Pôle Vie de Campus
- R80 : Recherche SFA/ENSIP

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U04 : UFR SFA
- U07 : IAE
- U10 : ENSIP
- U68 : Relations Internationales
- R80C10 : Recherche – Laboratoire LIAS

➤ DONS

- U30 : UFR Médecine - Pharmacie

➤ TARIFS COLLOQUES ET DEROGATION HEBERGEMENT

- U01 : UFR Droit
- U06 : UFR SHA

➤ TARIFS

- U30 : UFR Médecine / Pharmacie
- U40 : Pôle FRE
- U52 : Maison des Langues



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 26 novembre 2021

Subventions

- U30 : UFR Médecine – Pharmacie
- U41 : FSDIE - Pôle Vie de Campus
- U41 : Service Culture - Pôle Vie de Campus
- R80 : Recherche SFA/ENSIP

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2018	2019	2020			Avis	
U30 -Med/Ph	Association du personnel - APUER	Subvention pour le fonctionnement de l'association	4 800,00 €	400,00	400,00	800,00	800,00 €	800,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Com'Unity	Les débats de la com': échanges entre professionnels et étudiants en communication de l'IAE autour de sujets liés à la communication. Objectif: professionnalisation et mise en réseau	920,00 €				200,00 €	200,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	ARDUT	Forum des métiers "Techni-Ressources": invitation de différentes entreprises pour créer du lien et des échanges avec les étudiants: objectif, les aider à trouver des emplois ou des stages	6 860,00 €				500,00 €	500,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Filmer le Travail	Réalisation du journal dans le cadre du festival Filmer le Travail. Projet d'ateliers critiques fait avec des étudiants de différentes filières de l'UP	4 530,00 €				3 150,00 €	3 150,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	AFEP	Week-end de formation: objectif de former les étudiants et les bénévoles associatifs. Thématique en plus cette année: lutte contre les violences sexistes et sexuelles	2 830,00 €				1 780,00 €	750,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Cie de l'Eventuel	La dernière battue: mise en scène d'un poème dramaturgique, de façon immersive. Projet lauréat du dispositif Impulsion 2021	11 400,00 €				5 000,00 €	5 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	AFEV	Convention annuelle : Plateforme de l'engagement	55 494,00 €				30 000,00 €	30 000,00 €	favorable	
U41 - Culture	Poitiers Film Festival	Contribution à l'organisation générale du Poitiers Film Festival – 44ème édition	376 000,00 €	6 000,00	6 000,00	5 800,00	6 000,00 €	6 000,00 €	favorable	
U41 - Culture	Filmer le travail	Contribution à l'organisation générale du Festival Filmer le Travail - 12 ème édition	220 600,00 €	7 000,00	7 000,00	2 000,00	2 000,00 €	2 000,00 €	favorable	
U41 - Culture	Bruits de langue	Contribution à l'organisation générale du Festival Bruits de langue Reversement d'une partie de la subvention 2021 DRAC	39 579,71 €	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00 €	4 000,00 €	favorable	
R80 SFA/ENSIP	FRAP'	subvention pour l'année 2021/2022	1 500,00 €	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	
TOTAL							54 930,00 €	53 900,00 €		



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 26 novembre 2021**

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES - MOBILITES

- U04 : UFR SFA
- U07 : IAE
- U10 : ENSIP
- U68 : Relations Internationales
- R80C10 : Recherche – Laboratoire LIAS

Bourse d'étude EUR – premier semestre 2021-2022

CA du 26 novembre 2021

Contexte : l'UFR SFA est partenaire de l'Ecole Universitaire de Recherche TACTIC (Actions transverses Céramiques Avancées & TIC). Cet EUR est porté par l'université de Limoges et bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence « ANR-18-EURE-0017 ».

Dans le cadre de cet EUR, des bourses d'études semestrielles et des aides à la mobilité entrante sont octroyées après sélection à des étudiants intégrant le programme. (La Procédure d'attribution de la bourse d'étude EUR et de l'aide à la mobilité entrante sont précisées dans l'annexe 4 de la convention établie entre l'Université de Limoges et l'Université de Poitiers)

L'UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées, en sa qualité de partenaire du projet demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers son accord pour attribuer

(1) La bourse d'étude du premier semestre aux étudiants inscrits à l'UP et sélectionnés dans le cadre de l'EUR TACTIC.

Civilité	NOM	PRENOM	N° étudiant	Code Formation	Formation	MONTANT
M.	ANDRIANARIVONY	HENINTSOA	21807043	F4TS19	M1 EUR Smart IoT	1000 €
M.	BIARDEAU	THEO	21805105	F4TS19	M1 EUR Smart IoT	1000 €
M.	BONIFACE	ALEXIS	21607652	F5IN19	M2 EUR Software design and development	1000 €
M.	BONNAUD	PETER	21707531	F5TS19	M2 EUR Smart IoT	1000 €
M.	CHEVAIS	BENJAMIN	21803369	F4TS19	M1 EUR Smart IoT	1000 €
M.	CORSO	FABIEN	21945848	F5IN19	M2 EUR Software design and development	1000 €
M.	DE VILLEDON DE NAIDE	VICTOR	21605814	F5TS19	M2 EUR Smart IoT	1000 €
M.	JAMMOUL	HAYDAR	22112733	F4TS19	M1 EUR Smart IoT	1000 €
M.	LENGLET	JOLAN	21712021	F4IN19	M1 EUR Software design and development	1000 €
M.	ORVEAU	REMI	21504461	F4IN19	M1 EUR Software design and development	1000 €

(2) L'aide à la mobilité entrante aux étudiants inscrits à l'UP et sélectionnés dans le cadre de l'EUR TACTIC.

NOM	PRENOM	N° étudiant	Ville de résidence Année N-1	Bénéficiaire allocation zone géographique	Calcul de la Distance	Forfait applicable
JAMMOUL	HAYDAR	22112733	Beyrouth (LIBAN)	oui	3000 km < d < 3999 km	530 €

Le 5 octobre 2021

Le Doyen de l'UFR SFA,
Thierry CABIOC'H



الجامعة اللبنانية

رقم مسلسل للطلقات القديمة
1404
353

رقم مسلسل للطلقات القديمة

الرقم الخاص بالكلية

رقم الطالب

الشعبة

كلية الهندسة

معد

الفرع الثالث

بطاقة تسديد رسوم تسجيل عن العام الجامعي 2020-2021

طالب: جديد ☐ قديم ☒ رقم الملف 5402 رقم الطالب في الضمان: 9/310000

الاسم: حيدر مصطفى جمول

الشهرة

اسم الأب

الاسم

تاريخ الولادة: 22/11/1998

مكان الولادة: بيروت

اسم الأم وشهرتها: لطيفة صولي

الجنس: ذكر ☒ أنثى ☐ الجنسية: لبناني ☒ غير لبناني ☐ الرمز 102

مرحلة التدريس	الإختصاص	السنة المنهجية	لغة الإختصاص
مرحلة الإجازة و M1	كهرباء ١٤٢٠/١	5	انكليزي ☐ فرنسي ☒
مرحلة الببلوم DEA و DESS و M2			انكليزي ☐ فرنسي ☐
مرحلة الدكتوراه			

الرسوم المتوجب دفعها:

الرسوم	طالب لبناني	طالب غير لبناني	ملاحظات
1- رسم تسجيل، مكتبة و مختبر	175000 ل.ل.		
2- رسم امتحانات	70000 ل.ل.		
3- رسم دراسات عليا			
4- رسم دكتوراه			
5- رسم ضمان	202500 ل.ل.		
6- رسم تسجيل إجازة			
7- رسم تدريب (لغة أجنبية)	50000 ل.ل.		
المجموع	497500 ل.ل.		رئيس قسم شؤون طلاب

في: 21 / 10 / 2020

27 / 10 / 2020

آخر مهلة للدفع لدى شركة لبنان بوست

حقل مخصص لصاحب العلاقة	
الشعار:	الشدياق
المنطقة:	بشارة الخوري
البلدية:	البنية: رمال
الهاتف:	76874123
الهاتف:	

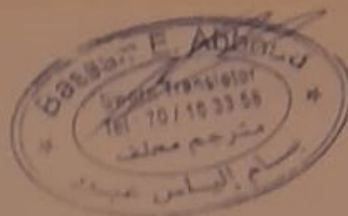
الاسم الكامل و التوقيع لمتدرب المبيعات

5546 200030302

تم استيفاء المبلغ المذكور اعلاه بموجب ايصال تحصيل رقم



L'Université libanaise
Collège d'ingénierie
Troisième branche



Numéro du collège (1404)
Numéro de Demande (353)

Une carte de paiement des frais d'inscription pour l'année universitaire
2020-2021

Etudiant : Ancien	N° de dossier : 5402	Assurance étudiant n° 9/310000	
Prénom : Haydar	Prénom du père : Mustapha	Nom : JAMMOUL	
Genre : Masculin	Nationalité : Libanaise	Code : 102	
<u>Phase d'enseignement</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Année académique</u>	<u>Langue</u>
Phase de License et M1	Électricité	5	français
Phase de diplôme DEA ESS M2			

Frais à payer

<u>Frais</u>	<u>Étudiant libanais</u>
1- frais d'inscription	175.000 L.L.
2- Frais d'examen	700.000 L.L.
3- Frais d'études supérieures	
4- Frais de doctorat	
5- frais d'assurance	202.500 L.L.
6- Frais d'inscription au License	
7- Frais de formation en langue	50.500 L.L.
Totale : 497.500 L.L.	

Le 21.10.2020

Date limite de paiement avec Liban Post : 27.10.2020

Chef du département des affaires étudiantes

Collège d'ingénierie - Troisième branche - Ghosoun El-Hajj (Signature et Cachet)

Rue : Chediak Quartier : Bchara El-Khourl Imm : Rammal Etage : 5 Tel : 76/874123

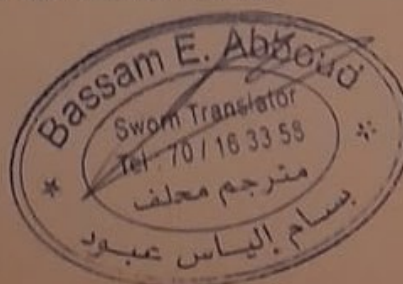
Le montant ci-dessus a été payé par reçu n° : 55642000302 au

Bureau de Liban post de Mazraa - Beyrouth en 23.10.2020 sous le n° 5546 (signature et Cachet)

Traduction conforme au texte arabe ci-joint, Le Traducteur Juré Bassam Abboud

Tel : 00961 76431689

Beyrouth le 01.10.2021





ATTRIBUTION DE BOURSES DE MOBILITE POUR LES ETUDIANTS DE L'IAE DE POITIERS

Le conseil de composante du 5 novembre 2020 – lors du vote de son budget 2021 - a validé une enveloppe de 15 000 € pour les bourses de mobilité – étudiants hors Erasmus – pour l'année 2021.

Une partie de cette somme (12 000 €) a été répartie et validée lors du conseil d'administration de l'université d'octobre 2021.

Il reste donc un solde de 3 000€.

La commission d'étude des demandes de bourses à la mobilité étudiante pour l'IAE a validé le 12 novembre 2021 une nouvelle attribution : 2 000 €, pour JUTAN Romain – étudiant en M1 Management et commerce international et accepté dans le programme OREGON.

Poitiers, le 15 novembre 2021

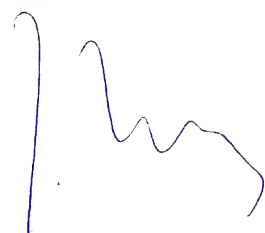


Directeur de l'IAE de Poitiers,
Jérôme MERIC

Bourse IAE : Commission du 12 novembre 2021

N°	Partenaire	Civilité	Prénom	Nom	Niveau français	Mail	Date de naissance	Spécialisation	Durée de la mobilité	Responsables Bourses IAE	Avis commission	Montant bourse attribué	3000 €	Commission n°2 du 12/11/2021
1	INSCAE Antananarivo MADAGASCAR	Madame	Noelisoa Andrandraina	RALAIARIMANANA	B2	noelisoandrandraina@gmail.com	21/12/1997	M2 Finances et Ingénierie Financières	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
2	DGCI Université Ain Shams EGYPT	Madame	Razane	AHMED MOHAMED ABDELRAZEK	B2 (Delf)	razaneabdelrazek@gmail.com	13/04/1999	M2 Design Communication et Packaging	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
3	DGCI Université Ain Shams EGYPT	Madame	Salma	FATHALLAH MAGDY	B2 (Delf)	salma-magdy18@hotmail.com	02/08/1999	M2 Management & Commerce international	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
4	DGCI Université Ain Shams EGYPT	Madame	Nourhane	ASHRAF FATTHALAH	B2 (Delf)	nouraashraf833@gmail.com	05/11/1999	M2 Marketing vente marques et produits jeunesse	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
5	LIBAN	Madame	DIANA	BARAKAT		dbarakat@poitiers.iae-france.fr diana.barakat@live.com	28/09/1994	M2 Management et Commerce International FAD	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
6	DGCI Université d'Alexandrie EGYPT	Madame	Salma	Khaled Mohamed Medhat El Korashy	C2 (Delf)	Salmaelkorachi@gmail.com	19/12/1998	M2 Marketing et Stratégie de Marques	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
7	DGCI Université Ain Shams EGYPT	Madame	Lina	MAHER ABDELSALAM	B2 (Delf)	Linamaher98@gmail.com	16/06/1998	M2 Marketing et Stratégie de Marques	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
8	Université de Poitiers	Madame	Dina	Abdel-Wahaab	C2 (Delf)	dina_rifaat@hotmail.fr	13/09/1998	M1 marketing-vente	S1-S2	Mme Camilleri	Favorable	2500€		Commission n°2 du 12/11/2021
9	Université de Poitiers	Monsieur	Romain	JUTAN	C1	rjutan01@poitiers.iae-france.fr	30/08/2000	M1 Management et Commerce International	Semestre 2	Mme Camilleri	Favorable	2000€		Commission n°2 du 12/11/2021
												2000€	1000	

Directeur de l'IAE : Jérôme MERIC



Clément POUPARD,

Responsable des Relations Internationales




Président du jury : Monique CAMILLERI

Directrice adjointe Relations Internationales



AIDES FINANCIÈRES ENSI Poitiers : STAGES À L'ÉTRANGER ou PERIODES ACADEMIQUES

La délivrance des aides financières à la mobilité de l'ENSI Poitiers se fait sur la base de l'ordre d'inscription sur la liste des dossiers déposés auprès du service des relations internationales. Elles ne sont pas cumulables avec les aides ERASMUS et ERASMUS +. Elles s'appliquent à tous les types de périodes et sur toutes les destinations hors Europe. Elles sont indépendantes des niveaux de ressources.

Pour l'année 2021-2022, la base de calcul est de :

- Stage : 10 € par semaine
- Période académique : 15 € par semaine
 - 1 semestre : 16 semaines
 - 2 semestres : 32 semaines

De plus, pour le calcul des aides à la mobilité, le nombre de semaines sera affecté d'un coefficient en fonction de l'éloignement et du niveau de vie des pays de destination :

Destinations (loin)	Niveau de vie (cher)	Coefficient
0	0	1
0	1	2
1	0	1,5
1	1	2,5

PAYS	Coefficient
AUSTRALIE	2,5
CANADA	2,5
FINLANDE	2
GUINEE	1,5
JAPON	2,5
MAROC	1
NOUVELLE ZELANDE	2,5
VIETNAM	1,5

A titre indicatif, les coefficients appliqués habituellement utilisés sont :

En cas d'absence de rémunération, les stages d'une durée minimum de 4 semaines bénéficient d'un forfait de 400 € cumulable avec l'aide hebdomadaire dans la limite de l'enveloppe globale ENSI Poitiers +U Poitiers.

Une période académique d'un semestre ouvre donc des droits à hauteur de 16 s à 15 € soit 240€. Donc une aide qui pourra varier entre 240 et 600 € en fonction de la destination.

Un stage de 3^{ème} année de 20 semaines : 200€ soit une aide allant de 200 à 500€.

La somme à verser minimum est ramenée à 150 euros, quel que soit la durée de stage ou de semestre.

Le Budget 2022 est d'un montant de 40 000 se compose de 50% ENSI l'ENSI Poitiers.

Ces aides seront versées pour les départs au titre de l'année universitaire 2021-2022

Soumis et approuvé au conseil du 7 octobre 2021

Stages et semestres à l'étranger - Bourses de mobilité

L'ENSI Poitiers demande aux membres du Conseil d'administration leur accord pour attribuer des bourses de mobilité concernant les stages et semestres HORS EUROPE figurant ci-dessous.

Les montants et durées ont été validés par le Conseil d'Ecole du 7 octobre 2021

DEMANDES STAGES A L'ETRANGER

Nom	Prénom	Destination	Nombre de semaines	Bourse ENSI Poitiers	Coef.	Semaines avec coeff.	Montant Alloué
						0	- €
						0	- €

DEMANDES SEMESTRES A L'ETRANGER

TOULOTTE	GAELE	CANADA	16	15,00 €	2,5	40	600,00 €
BIAU	TIPHAINE	CANADA	16	15,00 €	2,5	40	600,00 €
AUGIER	TATIANA	CANADA	16	15,00 €	2,5	40	600,00 €

TOTAL DES BOURSES DE MOBILITE							1 800,00 €
--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	-------------------

A Poitiers, le 21 octobre 2021

Par déléguation
La Responsable Administrative
Dominique BRUNET

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEBRE 2021

SCX-Direction des relations internationales

1) AIDES PECUNIAIRES

La Direction des relations internationales demande au Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers son accord pour :

a) Attribuer une aide pécuniaire exceptionnelle de 1.000 € (mille euros) à chacun aux étudiants dont les noms suivent :

- Divin Cœurcey PEMBA TCHICAYA
- Fatma DHAWEFI

b) Attribuer une aide pécuniaire exceptionnelle de 1.500 € (mille cinq cents euros) chacun aux étudiants dont les noms suivent :

- Tony Georges ABI NAJM
- Zakaria BOUTASSOUFRA
- Ahmed SERGHINI
- Qamar ALKWATLI
- Maïmana ZENA

c) Affecter une enveloppe de 10.000 € (dix mille euros) au paiement d'autres aides exceptionnelles



Demande d'aide pécuniaire 2021

CA du 26 novembre 2021

M. Patrick COIRAULT, Directeur du laboratoire LIAS, demande aux membres du Conseil d'administration de l'Université de Poitiers son accord pour attribuer une aide pécuniaire à Mme Souha EL WEJHANI, étudiante en 2^{ème} année de thèse en cotutelle entre l'Université de Poitiers et l'ENIT -- Tunisie.

Laboratoire LIAS - CF : R80C10S01 -- CC : R80CC71 - NA - D108

NOM	PRENOM	PERIODE DU	PERIODE AU	MONTANT MENSUEL	MONTANT TOTAL
EL WEJHANI	Souha	01/10/2021	31/05/2022	457 €	3 656,00 €
EL WEJHANI	Souha	01/09/2022	31/12/2022	386 €	1 544,00 €
				TOTAL	5 200,00 €

Le 13/10/2021

P/la Présidente de l'Université de Poitiers et par
délégation
La Directrice des Affaires Financières

Catherine MACHARD



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 26 novembre 2021

DONS

Dons :

- U30 : UFR Médecine - Pharmacie



**Unité de formation et de Recherche en Santé
de Poitiers**

Poitiers, le 20 octobre 2021

**Extrait du Conseil de l'UFR médecine et pharmacie
du 19 octobre 2021**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le don ci-dessous au profit
de l'agent comptable de l'université de Poitiers ...

Dons au CDC - Encaissements au 14/10/2021

Versement	Bénéficiaires	Montant
<u>DONS DU CORPS</u>		
Mme RICQ Claudine	Mme RICQ Louise	1 500,00 €
GENERALI ASSURANCE	M. Joël LICOIS	1 075,75 €
GMF VIE	M. Gérard LARCHER	1 010,11 €
M. TODD Kévin	Mme TODD Michèle	1 500,00 €
		5 085,86 €
<u>DONS DU VIVANT</u>		
Mme VASLET Nicole	Mme VASLET Nicole	200,00 €
Mme BENTO Marie	Mme BENTO Marie	100,00 €
M ou Mme DE BETTIGNIES Daniel	M. DE BETTIGNIES Daniel	1 000,00 €
Melle SMITH Janice	Melle SMITH Janice	950,00 €
		2 250,00 €
	TOTAL	7 335,86 €



Le Doyen,

Marc PACCALIN



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 26 novembre 2021**

TARIFS COLLOQUES ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS
--

➤ U01 : UFR Droit

➤ U06 : UFR SHA

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26.11.2021

INTITULE DU COLLOQUE :	LA VILLE A L'HEURE DU DEFI NUMERIQUE, QUELS ENJEUX? Rectificatif du tarif voté au CA du 13.03.2020
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	10.12.2021
---------------------	------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR DROIT ET SCIENCES SOCIALES
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IDP

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	80 €
dont TVA :	13,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/11/2021

INTITULE DU COLLOQUE :	Effet de réel, effet du réel : la littérature médiévale au miroir des histoires
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	20-22 janvier 2022
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CESCM

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Inscription au dîner de gala pour les intervenants
Tarif TTC :	35 €
dont TVA :	6 €

Catégorie de participants :	Inscription au dîner de gala pour les non intervenants
Tarif TTC :	40 €
dont TVA :	6,67 €

Catégorie de participants :	inscription au déjeuner pour les non intervenants, tarif unitaire par repas
Tarif TTC :	20 €
dont TVA :	3,33 €

Catégorie de participants :	frais inscription pour les participant qui ne sont pas : ni professeur des université, ni MCF, ni Post-doc avec financement (gratuit pour les étudiants)
Tarif TTC :	20 €
dont TVA :	3,33 €



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 26 novembre 2021

TARIFS

- U30 : UFR Médecine – Pharmacie
- U40 : Pôle FRE
- U52 : Maison des Langues

TARIFS DES ACTIVITES ANNEXES

Tarifs ajoutés

Tarifs à présenter au CA du 26 novembre 2021

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin basse fidélité	Coût unitaire /jour - Formation initiale	25,91				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin basse fidélité	Coût unitaire /jour - Formation continue	31,09				0,00	Tarif FC
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin basse fidélité	Coût unitaire /jour - Workshop		33,68				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin moyenne fidélité	Coût unitaire /jour - Formation initiale	118,50				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin moyenne fidélité	Coût unitaire /jour - Formation continue	142,20				0,00	Tarif FC
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin moyenne fidélité	Coût unitaire /jour - Workshop		154,05				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin haute fidélité	Coût unitaire /jour - Formation initiale	699,87				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin haute fidélité	Coût unitaire /jour - Formation continue	839,84				0,00	Tarif FC
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB sur mannequin haute fidélité	Coût unitaire /jour - Workshop		909,83				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle statique - Coût unitaire/jour		279,00				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle statique - Coût unitaire/jour		334,80				0,00	Tarif FC
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle statique - Coût unitaire/jour			362,70				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle dynamique - Coût unitaire/jour		1 235,61				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle dynamique - Coût unitaire/jour		1 482,74				0,00	Tarif FC

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab sur modèle dynamique - Coût unitaire/jour			1 606,30				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab - Coût individuel de formation	cout unitaire par utilisateur et par session de formation dans la limite de deux jours incluant les coûts bâtimentaires, les consommables	105,00				0,00	Tarif FI
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab - Coût individuel de formation	cout unitaire par utilisateur et par session de formation dans la limite de deux jours incluant les coûts bâtimentaires, les consommables	126,00				0,00	Tarif FC
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS Lab - Coût individuel de formation	cout unitaire par utilisateur et par session de formation dans la limite de deux jours incluant les coûts bâtimentaires, les consommables		136,50				Tarif workshop
U30		A	PRESTATIONS	Formation de l'ABS LAB	Recherche biomécanique (laboratoires de l'UP) - Coût/jour et par action de recherche incluant les coûts bâtimentaires, les consommables	150,00				0,00	
U40		A	FORMATION	UIA Droit d'inscription Ateliers Philosophie	Cotisation par auditeur pour avoir accès aux séances des ateliers de philosophie		35,00			0,00	
U40		A	FORMATION	UIA Droit d'inscription Ateliers d'écriture	Cotisation par auditeur pour avoir accès aux séances des ateliers d'écriture		43,00			0,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U40		S	FORMATION	UIA Droit d'inscription Ateliers (autres que l'anglais+ photographie)	Cotisation par auditeur pour avoir accès aux séances des ateliers autres que ateliers photo et l'anglais		35,00			0,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dégagements
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52	18/12/2020		PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	181,00				0,00	Tarifs 2020-2021 passation IELTS
U52		M	PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	188,00				0,00	Tarifs 2020-2021 passation IELTS
U52	18/12/2020		PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	127,00				0,00	Tarif de remboursement en cas de maladie, décès d'un proche, accident, sur présentation d'un justificatif
U52		M	PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	138,00				0,00	Tarif de remboursement en cas de maladie, décès d'un proche, accident, sur présentation d'un justificatif

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dégagements
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52	18/12/2020		PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	181,00				0,00	Tarifs 2020-2021 passation IELTS
U52		M	PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	188,00				0,00	Tarifs 2020-2021 passation IELTS
U52	18/12/2020		PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	127,00				0,00	Tarif de remboursement en cas de maladie, décès d'un proche, accident, sur présentation d'un justificatif
U52		M	PRESTATIONS	IELTS	International english language testing system	138,00				0,00	Tarif de remboursement en cas de maladie, décès d'un proche, accident, sur présentation d'un justificatif